

100 000e certificat CECB délivré

Communiqué de presse

22 juin 2021

Les bâtiments suisses énergétiquement classifiés sont désormais 100 000. Un succès pour l'association CECB, qui promeut depuis 12 ans son outil de diagnostic et de conseil énergétique. Et une satisfaction pour le président de l'association CECB, le conseiller d'État valaisan Roberto Schmidt, qui rappelle l'importance de la rénovation énergétique des bâtiments dans notre politique climatique.

À l'image de l'électroménager, le monde de l'immobilier dispose d'un moyen simple et efficace pour connaître en un clin d'œil la performance énergétique d'un bâtiment, selon une graduation allant de A à G, soit du vert au rouge: le Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB). Derrière cette étiquette, un programme informatique standardisé, développé conjointement par la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie et l'Office fédéral de l'énergie, garantissant une évaluation neutre et uniforme sur l'ensemble du territoire suisse.

CECB Plus: l'assurance de conseils pertinents

Le CECB, et en particulier le CECB Plus avec son rapport de conseil, c'est aussi et surtout, comme le relève le président de l'association CECB, le conseiller d'État valaisan Roberto Schmidt, un «instrument central pour nos politiques énergétiques et climatiques. Il garantit que ce sont les mesures les plus pertinentes du point de vue énergétique, climatique et économique qui sont proposées et fait le lien avec les subventions fédérales et cantonales». C'est donc avec beaucoup de fierté qu'il s'est félicité du passage du cap des 100 000 certificats délivrés. «Je suis très heureux que ce CECB ait été remis à un projet de haute qualité architecturale, qui a transformé une maison des années 60, la villa Winkler-Marro, en un bâtiment moderne, économique et écologique. Et je me réjouis que cela se passe en terre fribourgeoise, canton précurseur en la matière.»

Outil de transparence sur la qualité énergétique

«Effectivement, confirme Serge Boschung, chef du Service de l'énergie du canton de Fribourg, le CECB occupe une place centrale dans notre politique énergétique. Depuis 2013, il est intégré dans notre législation, obligatoire lors de toute transaction immobilière et toute nouvelle construction. À tel point qu'il fait aujourd'hui partie du paysage, jusqu'à se glisser dans les conversations de bistrot!» Si certains ont pu, au début du processus, y voir une contrainte, tous désormais se réjouissent de cette opportunité et tirent à la même corde. Les professionnels de l'immobilier se réjouissent de cette transparence sur la qualité énergétique des bâtiments et, bien évidemment, les acteurs de la construction espèrent y voir une croissance de leur carnet de commandes.

Un levier pour l'accès aux subventions

À Villars-sur-Glâne, où se trouve la villa Winkler-Marro, l'expert CECB sollicité, l'ingénieur Théo Perrelet, en collaboration avec Fabrice Macherel de Lutz Architectes, est intervenu à trois reprises: «Nous avons d'abord établi un premier certificat CECB, avant les travaux, qui indiquait que le bâtiment était en double G pour l'isolation et pour les installations techniques, donc la moins bonne classe énergétique. Puis nous avons réalisé un rapport de conseil, qui indiquait les variantes de rénovation et, au final, nous avons mis à jour le certificat qui montrait clairement les remontées de classes énergétiques». Des remontées qui, à Fribourg, ont permis au projet de bénéficier de 42 000 francs de subventions via le Programme Bâtiment. Car, comme le précise Serge Boschung: «Le CECB déclenche et éclaire la réflexion, mais pour que les propriétaires passent à l'action, il faut les soutenir».

Or, chaque canton choisit la façon dont il se sert du CECB dans sa stratégie énergétique. «Certains l'intègrent dans leur base légale pour exiger sa mise à disposition lors de ventes immobilières, tandis que d'autres l'utilisent comme moyen d'information et de sensibilisation des maîtres d'ouvrage», précise Olivier Meile, directeur adjoint de l'association CECB et directeur de l'Agence romande basée à Sion.

1650 experts en Suisse, prêts à fournir audit et conseil

Quoi qu'il en soit, il suffit aux propriétaires qui veulent en finir avec les charges de chauffage qui explosent, tout en gagnant en confort, en contribuant à l'environnement et en augmentant la valeur de leur bien, de se rendre sur le site www.cecb.ch et de contacter un expert de leur région pour fixer un rendez-vous. Le CECB est en effet proposé par des experts certifiés, 1650 au total en Suisse, tous des professionnels du bâtiment, tels qu'architectes, installateurs en chauffage ou ingénieurs par exemple. Il en naît, pour le certificat CECB, un document de 4 pages, complété par un rapport de conseil pour le CECB Plus.

Une victoire d'étape

Au final, s'ils sont déjà 100 000 à avoir fait cette démarche. Le chemin est encore long avant que le parc immobilier suisse soit assaini, comme l'explique avec pragmatisme Roberto Schmidt, également chef du Département des finances et de l'énergie du canton du Valais: «Ce 100 000e CECB est une victoire d'étape, mais le tour n'est pas terminé. Il reste dans notre pays plus de 1,5 million de bâtiments qui attendent une rénovation énergétique! Le parc immobilier joue un rôle central dans notre politique énergétique et climatique. Nous devons continuer à faire notre travail de sensibilisation et d'information».

La prise de conscience tient en quelques chiffres clés: le parc immobilier national est responsable d'environ 40% de la consommation énergétique du pays et de plus d'un quart des émissions de gaz à effets de serre. Par ailleurs, deux bâtiments sur trois sont chauffés au mazout ou au gaz, et la même proportion a plus de 40 ans et n'est pas ou peu isolée. «La transition énergétique est un grand défi, dans lequel le parc immobilier joue un rôle crucial», explique Roberto Schmidt. Chaque année, seul 1% du parc immobilier est rénové énergétiquement et il faudrait au moins doubler ce chiffre pour atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050.

Chiffres clés

L'association CECB, c'est

- 100 000 certificats CECB délivrés
- 1650 experts certifiés
- 200 Nouveaux experts chaque année

Dates clés

- 2009 Création du CECB pour les bâtiments résidentiels et administratifs
- 2012 Création du CECB Plus, qui ajoute au CECB un rapport de conseil sur les mesures les plus pertinentes à mettre en œuvre
- 2015 Fondation de l'association CECB
- 2018 Extension du champ d'application aux commerces, restaurants et hôtels
- 2021 Attribution du 100 000e CECB

Liens

- > Voir la vidéo de présentation de la villa Winkler-Marro, 100 000e certificat CECB
- > Pack photo
- > Trouver un expert CECB dans sa région: https://www.cecb.ch/experts/trouver-des-experts/

Contact

Olivier Meile, directeur général adjoint

olivier.meile@cecb.ch, 079 648 82 61